

# BTS ATI - BTS Assistance technique d'ingénieur



Performance industrielle, Informatique industrielle, Systèmes numériques

02/05/2026

## Contenu de la formation

Le BTS ATI forme des techniciens chargés de travailler sur des projets pluritechnologiques. Il va collaborer avec des ingénieurs sur l'élaboration de cahier des charges et l'analyse de problématiques techniques industrielles, y compris en participant à des phases de test et d'essais. Ils sont capables d'assurer la coordination et le lien entre les partenaires scientifiques, techniques et commerciaux d'un projet. Les BTS ATI acquièrent des compétences en organisation, communication et rédaction de documents techniques, leur permettant de s'adapter à des contextes variés.

## Débouchés

Technicien(ne) en :

- bureau d'études, bureau de méthodes,
- services d'essais, recherche-développement, travaux neufs,
- services de production,
- services commerciaux, achats, logistique, ...

## Prérequis de la formation

Être titulaire d'un Bac STI 2D ou d'un Bac Pro du secteur industriel  
Avoir satisfait à un entretien de pré-sélection.

D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés.

## Les objectifs

La polyvalence et les capacités organisationnelles du ou de la titulaire du BTS Assistance Technique d'Ingénieur lui permettent de s'adapter à des contextes très variés :

- Coordination entre différents services,
- Organisation de réunions, de salons,
- Rédaction de documentation technique, ...

## Durée de la formation

1350 heures sur 2 ans en alternance avec une entreprise.

## Contact

CODE RNCP  
**37561**

CENTRES DE FORMATION  
**Désertines**

DURÉE DE LA FORMATION  
**24 mois**

ACCUEIL PSH  
**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.**

## NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen **75% en juin 2025**

Taux d'insertion **100% (71% dans l'emploi visé) en 2025**

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

Centre de Montluçon :  
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines  
04 70 28 23 12  
Conseiller : Nicolas MARGERY

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

## Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : évaluations sur table, mises en situations, études de cas, QCM, etc.

Lors de la dernière année de formation, le ou la candidat(e) passe les épreuves du diplôme suivant le référentiel de l'Éducation Nationale.

## Modalités d'accès

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Les inscriptions sont ouvertes de janvier à décembre. La préinscription pour la formation en apprentissage doit s'effectuer le plus rapidement possible même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

## Suite de parcours et passerelles possibles

Passerelles ou suites de parcours :

- Licences professionnelles
- École d'ingénieur

Débouchés :

Technicien(ne) en :

- bureau d'études, bureau de méthodes,
- services d'essais, recherche-développement, travaux neufs,
- services de production,
- services commerciaux, achats, logistique, ...

## Blocs de compétences

Impossibilités de valider un/ou des blocs de compétences

## Equivalence

Néant

## Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d'un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs